TÉLÉCOM

La 4G dès le premier trimestre 2014

La 4G devrait être proposée aux clients d'Algérie Télécom (AT) dès ce premier trimestre 2014, a annoncé hier le P-dg de l'opérateur historique lors des débats qu'il a eu à animer hier au forum de DK News, M. Azouaou Mehmel.

Le secteur des TIC évolue vite et exige des opérateurs d'être à jour en matière d'équipements et de services. Or, a-t-il souligné, la réglementation des marchés publics empêchait son entreprise de faire des investissements à bien des égards.

Chose qui a été réglée définitivement par l'adoption d'une réglementation propre à AT. «Nous comptions la lancer (4G, Ndlr) à fin 2013 mais des contraintes administratives nous ont retardés. Maintenant que tout est tiré au clair au niveau des passations des marchés, des contrats avec les clients, etc., nous allons la proposer à partir de ce premier trimestre», a-t-il indiqué. M. Mehmel, qui a rappelé les investissements passés et la consistance du plan d'action de son entreprise pour 2014, s'est engagé à œuvrer pour éradiquer les réflexes administratifs de son entreprise qui doit, a-t-il ajouté, se comporter comme agent commercial dans sa relation avec ses clients et n'investir que lorsque c'est rentable.

A ce propos, il a mis en valeur les aides consenties par l'Etat pour l'aider à faire des extensions de son réseau en fibre optique dans des régions peu rentables.

«Il y a des investissements qu'une entreprise ne peut assumer seule pour des raisons de rentabilité. Nous devons nous poser des questions de savoir à qui nous allons offrir tel ou tel service, pour quel besoin et à quel prix. D'où l'aide de l'Etat qui nous a accordé un prêt à taux bonifié», a-t-il noté.

Photo : DR

Quant à la 4G, M. Mehmel a précisé qu'elle sera exploitée sur le réseau sans fil en mode fixe pour connecter les citoyens des régions éloignées et des entreprises se trouvant loin des zones urbaines. Le P-dg d'AT a contredit par ailleurs l'argument des opérateurs de téléphonie mobile qui justifient les tarifs par la cherté de la bande passante que leur fournit son entreprise.

«Ce n'est pas vrai ! La bande passante est disponible et ses tarifs sont en baisse. Nous disposons actuellement de 160 gigas bits/seconde et nos nouveaux équipements nous permettent techniquement de la porter à 600.

Des pseudo-experts s'autoproclament experts et disent n'importe quoi. C'est aussi l'argument des incapables qui justifient leur échec en jetant la pierre sur les autres», a-t-il conclu.

L. H.

LA DERNIÈRE DÉPÊCHE DATE DU 2 JANVIER

Le fil AFP ne répond plus

Les médias algériens n'ont plus accès au fil de l'Agence France Presse. La dernière dépêche a été mise en ligne le 2 janvier à 17h17. Selon un responsable d'Algérie Presse Service, l'agence officielle algérienne qui met à la disposition sa plate-forme à l'AFP, le problème est «d'ordre technique». «Nous nous attelons à régler ce problème. D'ailleurs, même notre rédaction n'a pas accès aux dépêches de l'agence française.» Jointe au téléphone, Béatrice Khadidj, responsable du bureau de l'AFP à Alger, n'a pas souhaité donner plus de précisions. «Tenez-vous-en à la déclaration de l'APS», s'est-elle contentée de dire.

T. H.

ILS AVAIENT DÉNONCÉ LES NOMINATIONS «PARTISANES» DE AMAR GHOUL

Vague de solidarité avec les travailleurs de la Sogral

Les syndicats d'entreprises du secteur des transports se solidarisent avec les travailleurs de la Société de gestion de la gare routière d'Alger, qui ont dénoncé la désignation d'un militant du parti du ministre à la tête de leur entreprise.

Tarek Hafid -Alger (Le Soir)- Les syndicats d'entreprises affiliés à la Fédération nationale des travailleurs du transport de l'UGTA se solidarisent avec les travailleurs de la Sogral.

Ces derniers avaient dénoncé la désignation d'un directeur membre du parti Tadjamou amel Al Djazaïr (TAJ), le parti islamiste que dirige Amar Ghoul. «Revoilà les pratiques qu'innocemment, nous pensions révolues et qu'un ministre parvenu et militant veut remettre sur la table.

Il s'agit de parachutage de cadres dans des entreprises sous sa tutelle, des cadres qui n'ont absolument rien à voir avec le secteur des transports et qui n'ont de points communs que leur adhésion au parti que préside ce même ministre de la République.

Ce ministre, dès son installation, s'est occupé des travaux de réfection, d'aménagement et d'équipement de ses bureaux sous couvert de facturation au nom des entreprises du secteur dont Sogral a été une des victimes», précise le secrétaire général du syndicat d'entreprise affilié à l'UGTA dans un communiqué rendu public le 31 décembre.

Le communiqué indique que la «société dispose d'un directeur général nommé normalement et réglementairement par le conseil d'administration». Etant hospitalisé, le DG a été remplacé par un intérimaire. Il semble que Ghoul ait profité de cette absence pour placer son homme.

Et ce n'est pas un cas unique puisque le syndicat de la Sogral souligne qu'un «directeur de gare routière de l'intérieur du pays» a été désigné par le ministre pour le simple fait qu'il soit militant du TAJ.

Notons que les messages de soutien parvenus, hier, à notre rédaction proviennent d'une vingtaine de syndicats dont l'Etusa, la RATP El Djazaïr, la Fédération nationale des taxieurs et transporteurs et Tassili Airline.

Photo : Samir Sid

Amar Ghoul.

T. H.

OUARGLA

11 morts et 28 blessés dans un accident

Onze personnes sont mortes et 28 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu hier, dimanche, à 5h45 sur la RN56, entre Ouargla et Touggourt dans la commune de Hassi Ben Abdellah, selon un bilan de la Protection civile. Au total, 35 décès et 69 blessés sont à déplorer depuis le 31 décembre.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - La route continue de tuer et le poids lourd fait encore plus de victimes. Rien que pour la journée d'hier, la Protection civile a enregistré 9 accidents de la circulation ayant causé le décès de 18 personnes et 39 blessées. Cependant, le bilan le plus lourd a été enregistré, citent les services de la Protection civile, au niveau de la wilaya de Ouargla.

Une collision entre un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Alger-Ouargla et un camion semi-remorque, survenue hier matin sur la RN56, commune de Hassi Ben Abdellah, a causé 11 morts et 28 blessés.

«Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital Mohamed-Boudiaf à Ouargla, et les blessés évacués aux urgences du même établissement de santé», a souligné un communiqué de la Protection civile.

La route tue ainsi quotidiennement et cause des handicapés à vie. Selon la Protection civile, des centaines d'accidents de la circulation ont été enregistrés durant la période du 31 décembre au 5 janvier dont 24 accidents ont été meurtriers causant 35 décès et 69 blessés. Entre le 31 et le 1er janvier, les mêmes services ont enregistré 9 accidents ayant causé le décès de 7 personnes et 9 blessées.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, avec le décès de 2 personnes et 1 autre blessée, suite à une collision entre un camion et un véhicule léger survenu sur le CW n° 17 commune de Bir El Chouhada. 10 morts et 9 blessés ont été également enregistrés durant les journées des 2 et 3 janvier.

L'accident le plus meurtrier est survenu dans la wilaya d'El Bayadh faisant 7 morts. De l'avis des services de la Protection civile, la majorité des accidents meurtriers surviennent sur les routes nationales en raison de collisions.

Les conducteurs professionnels, les chauffeurs de bus et de camions sont la principale cause des accidents. «Chaque jour, nous enregistrons 4 à 5 accidents de bus ou de camion et le pourcentage ne cesse d'augmenter», soulignent les services de la Protection civile qui appellent ces conducteurs à se reposer toutes les 4 heures.

Par ailleurs, le non-respect du code de la route, soit l'excès de vitesse, les dépassements dangereux et le non-respect de la distance de sécurité, sont les premières causes des accidents de la circulation.

S. A.